



BORDEAUX
SCIENCES
AGRO

Ouvert à la formation continue

CERTIFICAT DE SPECIALITÉ FILIERES ANIMALES DURABLES

www.agro-bordeaux.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le certificat de spécialité Filières animales durables, est axé sur la **production de denrées alimentaires de qualité dans des conditions respectueuses de l'animal et de son milieu, en prenant pleinement en compte les objectifs du développement durable.**

En complément des bases techniques classiques, un focus sur les qualités sensorielle, nutritionnelle et sanitaire des aliments mais aussi sur les problématiques sociétales (bien-être animal - enjeux environnementaux - filières qualité) permet aux diplômés d'intervenir à tous les niveaux de la chaîne alimentaire, « de la fourche à la fourchette ».

VALEUR AJOUTÉE DES ENSEIGNEMENTS

- Une mixité au sein de la formation avec les élèves ingénieur en formation initiale (étudiants et apprentis).
- Acquisition de compétences en démarche projet, audit interne, management de la qualité, animation d'équipes ...
- Enseignements dispensés pour une large part par des intervenants issus du monde professionnel : organismes agricoles, instituts techniques, ...
- Modules thématiques et transversaux traitant des différents aspects des filières animales.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Le certificat de spécialité Filières Animales Durables

est disponible dans le **format classique ou par alternance.**

- Une diversité de méthodes pédagogiques : cours, études de cas et mises en situations, témoignages de professionnels, déplacements sur le terrain, travaux collectifs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu • Lors du stage ou de la période de professionnalisation en entreprise : étude d'une problématique complexe (livrables académiques : mémoire et soutenance orale)

DÉBOUCHÉS

Ce certificat permet d'accéder aux **métiers du conseil, de la production, de la formation, de la recherche et la recherche et développement, dans les industries de production, les coopératives, les industries d'amont et d'aval, les interprofessions, les instituts techniques et les instituts de recherche.**

Ces fonctions peuvent être exercées dans les services déconcentrés du **Ministère l'agriculture**, en **structures interprofessionnelles**, dans les **services annexes à l'élevage**, en **sociétés de conseil** ou cabinet de consultants ou dans les **dans les entreprises de l'amont (agrofournitures, fabrication d'aliments) comme de l'aval.**

ÉCOLE D'INGÉNIEURS SOUS TUTELLE DU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité



Taux de réussite *
100 %

* année 2020-2021

CONDITIONS D'ADMISSION

- **Public adulte et jeune diplômé de niveau BAC + 5**
- **Prérequis :** formation scientifique dans les sciences du vivant de ou avoir une expérience professionnelle justifiant le niveau de connaissances attendu dans le domaine du certificat.

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Date limite du dépôt des dossiers d'inscription :** à envoyer au plus tard le 09 avril pour la première session et le 11 juin pour la dernière session d'étude des candidatures (*réponse sous 30 jours maximum*).
- **Modalités d'accès :** Dossier à envoyer à notre Service Formation Continue. Un avis sera émis par le coordinateur pédagogique du certificat. La décision d'admission vous sera ensuite notifiée.
- **Période de formation :** septembre N à septembre N+1
- **Durée de la formation : 1 an**
- **2 formats possibles :**
 - Classique : 6 mois de cours + 6 mois de stage
 - Alternance : 476 h de cours + périodes en entreprise
- **Période d'examen :** septembre N+1
- **Lieu de formation :** Bordeaux Sciences Agro à Gradignan (33)

TARIFS

Au moment du dépôt du dossier : **versement de 250 € d'arrhes en gage de votre candidature** qui vous seront restituées si vous n'êtes pas admis (décision du coordinateur pédagogique du certificat) ou si vous êtes admis et que vous intégrez effectivement la formation.

Classique (hors alternance) :

- 2 500 € pour les étudiants en poursuite d'étude et les demandeurs d'emploi,
- 5 000 € pour tout autre demandeur.

Une prise en charge du coût de la formation et le maintien de la rémunération peut être envisagée, le demandeur doit se mettre en contact avec le service formation continue.

En alternance en contrat de professionnalisation :

Frais de formation pris en charge par l'Opérateur de compétences de l'employeur (possibilité de fournir un devis).

Rémunération de l'alternant : < 26 ans minimum 80 % du SMIC - > 26 ans minimum 100 % du SMIC (vérifier la convention collective de la branche professionnelle de l'entreprise.).

VOUS ÊTES CANDIDAT ? En savoir +

Service Formation Continue : formco@agro-bordeaux.fr - Tél : 05 57 35 07 50 (Conseil et accompagnement pour le financement de la formation)

Coordinateur pédagogique : Marie-Pierre ELLIES, Maître de Conférences en Productions Animales - Equipe Biomarqueurs, UMR Herbivores 1213 – INRA Centre Auvergne Rhône-Alpes.

Bordeaux Sciences Agro

1, cours du Général de Gaulle, CS 40201 - 33175 Gradignan Cedex, FRANCE

PROGRAMME DE LA FORMATION

SCIENCES ANIMALES (164 h)

Rappels et culture zootechnique

- Travail en élevage
- Elevage de précision

Alimentation

Traiter des questions centrales relatives à l'alimentation des monogastriques et à l'industrie de l'alimentation animale

- Alimentation des volailles
- Alimentation des porcs
- Utilisation des additifs en nutrition et santé animale
- Formulation et traçabilité
- Alimentation des chevaux
- Efficience alimentaire

Sélection

Décrire l'organisation de la sélection dans les principales espèces d'animaux domestiques ; évaluer l'impact des programmes conduits et les bouleversements consécutifs à l'émergence des outils de la génomique

- Sélection des ruminants (nouveaux outils et nouveaux enjeux)
- Visite d'une station d'évaluation
- Amélioration génétique des ovins allaitants
- Particularités de la sélection des équidés
- Amélioration génétique des populations porcines
- Sélection des volailles
- Enjeux et perspectives en matière de génétique et de sélection animale

Hygiène et Santé

Définir le cadre et les modalités de la gestion sanitaire des animaux d'élevage; illustrer les différences d'approche en termes de santé animale ; faire un focus sur des filières et des problématiques sensibles

- Prophylaxie et gestion de crise
- Approche alternative des pathologies animales
- Microbiote et Santé de l'hôte animal
- Pathologies des ruminants
- Pathologie aviaire et Biosécurité dans les filières avicoles
- Moisissures et mycotoxines

Autonomie des fourrages

- Espèces et variétés fourragères
- Polyculture élevage
- Pastoralisme
- Prairies à flores variées
- Systèmes fourragers
- Complémentarité cultures élevage

CONTROVERSES (70 h)

Bien Être Animal

Etudier dans sa globalité la question du bien-être animal en croisant des points de vue d'éthologue, de neuroscientifique, d'homme de terrain, de sociologue, d'éleveur ...

- Nociception, douleur et stress chez l'animal / La « conscience » chez l'animal

- Ethologie et relations homme-animal
- Bien-être au sein des filières avicoles
- Bien-être en élevage bovin (avec diagnostic en ferme)
- Le bien-être animal vu par les éleveurs
- Bien-être et protection des animaux en élevage - Aspects réglementaires
- Le point de vue d'une association de protection des animaux de ferme
- Intégration du bien-être en entreprise

Impacts environnementaux des activités d'élevage

Quantifier les nombreux impacts des activités d'élevage et identifier les moyens de les maîtriser; en avoir une approche globale

- Evaluation environnementale
- Installations classées pour l'environnement
- Gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques
- Bilan carbone
- Evaluation globale des systèmes d'élevage herbivore
- Maîtrise des effluents et de la consommation d'énergie en élevage
- Veille réglementaire en environnement
- Introduction aux systèmes de management
- AgriConfiance Environnement – Démarche HVE
- Elevage et territoire
- Leviers de réduction des émissions de méthane

FILIÈRES ANIMALES (55 h)

Contexte politique et économique

Donner quelques éléments de repère sur la place des productions animales dans l'économie mondiale et les enjeux afférents ;

Caractériser l'évolution de la PAC en matière d'élevage.

- « Géopolitique de l'élevage »
- Politique Agricole Commune
- Filières agricoles internationales, Commerce équitable
- Contractualisation
- Autonomie protéique

La qualité dans les filières animales

Avoir une approche globale de la filière lait, de la production à la mise en marché, de l'évolution des structures de production à celle des technologies

- Physiologie de la production laitière
- Facteurs d'élevage et qualité du lait et des produits laitiers
- Qualité de la viande et facteurs de variation (en bovins, en volailles, en poissons)
- Démarche bleu blanc cœur
- Visite d'abattoirs

OUTILS (116 h)

Outils de l'ingénieur

- Préparation aux entretiens d'emploi
- Management d'équipe et conduite de réunions
- Formation au logiciel zotero
- Séminaire MBTI
- Systèmes de management
- Méthodologie d'audit

Etudes thématiques

Revue de presse

Participation à des événements agricoles

PROJET INGÉNIEUR (45 h)

Etre capable de mettre en œuvre en autonomie les méthodes et outils de spécialisation dans les champs de compétences d'un ingénieur agronome pour répondre à une question stratégique d'entreprise.

- Délimitation de la question à traiter / problématique et

- élaboration d'une méthodologie
- Mise en œuvre de la méthodologie : collecte des informations, traitement et synthèse
- Analyse des résultats
- Communication écrite et orale des résultats

ANGLAIS (24 h)

Date de rentrée dans la formation : 12 septembre 2022

Certificat de spécialité en alternance

Le certificat de spécialité en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, permet au stagiaire de la formation continue de développer les compétences visées par la formation tout en en acquérant l'expérience professionnelle en entreprise.

ENTREPRISES D'ALTERNANCE

Tous les employeurs de droit privé assujettis au financement de la formation professionnelle continue à l'exception de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratif.

Organisations Professionnelles Agricoles • Coopératives agricoles • Entreprises d'agrofourmiture • Agroalimentaire • Agroéquipement • Commerces / Distribution

Calendrier prévisionnel

2022-2023

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre											
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di					
			1	2	3	4										1	2	3	4	5	6								1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11					
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18					
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25					
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31						
						31																										
Janvier							Février							Mars							Avril											
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di					
						1			1	2	3	4	5			1	2	3	4	5												
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9					
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16					
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23					
23	24	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30					
30	31																			24	25	26	27	28	29	30						
Mai							Juin							Juillet							Août											
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di					
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4						1	2												
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13					
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20					
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27					
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31								
Septembre																																
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di																										
				1	2	3																										
4	5	6	7	8	9	10																										
11	12	13	14	15	16	17																										
18	19	20	21	22	23	24																										
25	26	27	28	29	30																											

00 jours en formation

00 jours fériés

00 période d'examen

